

Questions orales

À l'instar de millions de Canadiens, je félicite le groupe Tragically Hip de sa réussite et je lui souhaite encore beaucoup de succès à l'avenir.

* * *

LE CHAMPIONNAT MONDIAL DE L'AVIRON

M. Walt Lastewka (St. Catharines, Lib.): Monsieur le Président, il me fait plaisir de féliciter le club d'aviron de catégorie A internationale de St. Catharines—Niagara d'avoir proposé de tenir chez nous le championnat mondial de l'aviron.

L'Association canadienne d'aviron a appuyé la soumission du club et proposera plus tard cette année en Finlande la candidature de St. Catharines—Niagara au nom du Canada.

St. Catharines a déjà été l'hôte des compétitions internationales d'aviron en 1970. Nous conjuguons nos efforts pour ramener le monde dans la région de Niagara. Nous possédons les installations, la compétence et l'expérience nécessaires pour faire un grand succès du championnat mondial de l'aviron de 1999.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LE TRANSPORT AÉRIEN

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, le 10 mars dernier, le ministre des Transports annonçait que son gouvernement octroyait à Air Canada la destination convoitée de Hong Kong. Or, cette fin de semaine, nous apprenons que le ministre fait volte-face et refuse à Air Canada d'exploiter des vols sur Hong Kong avant la fin de décembre 1995, et sans aucune justification.

Comment le ministre des Transports peut-il expliquer la décision de son gouvernement de retarder à la fin de décembre 1995 l'entrée d'Air Canada sur le marché de Hong Kong, alors que tout est prêt pour procéder immédiatement?

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, lorsqu'on a annoncé la politique de deuxième désignation, ce n'était pas seulement une situation qui impliquait Air Canada et Hong Kong. Le niveau de volume de passagers qui déclenche le processus a été établi et s'applique aussi, par exemple, à l'Allemagne.

Toutes ces décisions ont été prises après une longue période de réflexion, énormément de négociations et nous croyons que c'est dans le meilleur intérêt de tous de s'assurer qu'il y ait une transparence totale dans l'octroi de ces droits d'atterrissage.

Je dois dire à l'honorable chef de l'opposition que j'apprécie surtout la façon dont le président d'Air Canada, M. Hollis Harris, a réagi en disant qu'il appréciait le travail qui avait été fait par le gouvernement du Canada, non seulement dans le dossier de Hong Kong, mais aussi en vertu de l'entente bilatérale avec les États-Unis, et surtout avec la pénétration du marché japonais qui a été donnée à Air Canada. C'est quelque chose qu'il recherchait depuis bien des années.

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, comment le président d'Air Canada pourrait-il se permettre de se comporter autrement vis-à-vis d'un ministre pourvoyeur des routes qui lui tient la dragée haute pour l'avenir de son organisation? Les employés eux-mêmes ne sont pas aussi contents.

Lors de son annonce du 10 mars, le ministre des Transports se félicitait de l'équilibre de sa répartition qui donnait à Air Canada une route à Hong Kong, et à Canadian l'accès à plusieurs pays asiatiques, sans compter qu'il lui concédait la grande majorité des créneaux disponibles sur New York et Chicago.

Le ministre reconnaît-il, dans ce contexte, qu'il est injuste de reporter en décembre prochain la mise en service des vols sur Hong Kong, alors que les décisions prises au bénéfice de Canadian prennent effet tout de suite?

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, je sais que l'honorable chef de l'opposition est très intéressé dans ce dossier. Je partage son intérêt, car c'est un dossier sur lequel nous avons travaillé sans jamais lâcher le moindre centimètre depuis qu'on est arrivés au gouvernement. Ce sont des situations très très complexes qui durent depuis très longtemps.

J'aimerais répéter encore une fois que lorsqu'on a fait la déclaration, il ne s'agissait pas uniquement de l'octroi des droits d'atterrissage à Hong Kong. Ce n'est pas nécessairement vrai de dire qu'il y a seulement la décision de Hong Kong qui a été remise. Toutes les décisions basées sur le niveau d'atterrissage par pays sont en jeu et cela inclut le droit d'atterrissage en Allemagne de Canadian Airlines International.

• (1420)

Les deux lignes aériennes, la direction, les bureaux de direction, les présidents des deux compagnies, aussi bien M. Harris que M. Jenkins, ont réagi à nos annonces faites dans l'ensemble de la politique aérienne en nous disant qu'ils étaient très très satisfaits du travail qui avait été fait par le gouvernement, par les négociateurs, par toutes les personnes impliquées. Cela a été un travail extrêmement difficile et très complexe.

À la fin de cette année, les deux transporteurs aériens auront l'occasion d'entrer en compétition sur tous les marchés autour du globe, du jamais vu dans l'histoire de l'aviation au Canada.

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, s'il était aussi évident que la décision n'entraîne pas en vigueur immédiatement, comment expliquer qu'Air Canada avait déjà pris les dispositions pour atterrir tout de suite à Hong Kong, qu'elle avait arrêté ses mesures, dépensé de l'argent et se préparait tout de suite à le faire?

Je demanderais au ministre s'il peut nous dire s'il est exact que le report de la permission accordée à Air Canada a été imposé par le premier ministre, ce qui a eu pour conséquence d'empêcher la création immédiate de 500 emplois à Montréal?

[Traduction]

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je puis assurer au chef de l'opposition que la décision n'a pas été imposée par le premier ministre. Elle est le fruit d'un travail considérable.